



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maladies professionnelles

Question écrite n° 85384

Texte de la question

La mission d'information du Sénat sur le bilan et les conséquences de la contamination par l'amiante a rendu public son rapport et propose notamment la mise en place de systèmes formalisés d'information et de recherche active des salariés, retraités exposés professionnellement à l'amiante, afin qu'ils demandent à bénéficier du suivi post-professionnel. M. François Grosdidier demande à M. le ministre de la santé et des solidarités de lui indiquer les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette proposition parlementaire.

Données clés

Auteur : [M. François Grosdidier](#)

Circonscription : Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85384

Rubrique : Risques professionnels

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2006, page 1478